Maternelle Primaire

Vos racines pour demain.

Ecole communale de Cointe

36, boulevard Kleyer, 4000 Liège (Belgique) ☎: 04/252.16.97 : efc.cointe@ecl.be www.ecoledecointe.be

Liège le 25 août 2025,

Concerne : informations pour la rentrée.

Madame, Monsieur,

C'est avec grand plaisir que l'équipe éducative et moi-même, vous retrouvons ou vous accueillons au sein de notre établissement. Nous espérons, qu'ensemble, nous pourrons aider vos enfants à grandir et à s'épanouir.

Je sais, je vous donne beaucoup de lecture… mais je vous remercie de lire attentivement ce courrier. Les informations qui y sont reprises vous seront utiles durant toute l'année.

A) Dossier administratif de votre enfant.

Depuis plusieurs années, afin de réduire le nombre de photocopies, nous avons choisi de placer certains documents sur notre site internet. Cependant, à chaque rentrée, l'usage du papier est encore indispensable afin que le dossier de votre enfant soit complet.

Merci de bien vouloir lire et compléter le **« Dossier de rentrée 2025-2026 »** et de le remettre à l'enseignant pour le *lundi 1 septembre*.

B) Organisation du mois de septembre.

Ecole maternelle :

ENSEIGNANTS :

En ce début d'année scolaire, 4 classes sont organisées :

- Mme Sophie + Mme Jessica (puéricultrice) : Accueil/M1
- Mme Fabienne (remplacée par Mme Déborah jusqu'au 21/9)
- Mme Frédérique : M2/M3
- Mme Marylin : M2/M3

Concernant la répartition des enfants au sein des classes, nous avons travaillé sur base des dates de naissance des enfants. C'est pourquoi, nous ne pourrons pas faire glisser des élèves d'une classe vers une autre.

Mme Stéphanie, organisera des ateliers dans les différentes classes jusqu'à fin septembre.

Mr Pascal Lejeune sera titulaire du cours de psychomotricité.

Les classes de Mmes Frédérique et Marylin se rendront en primaire, accompagné de Mr Pascal pour ce cours. Dans un premier temps, les leçons de psychomotricité des classes de Mmes Fabienne et Sophie se donneront dans notre nouvelle salle à l'école maternelle.

Ecole primaire :

ENSEIGNANTS :

P1-2 : Mme Carine Martin

P1-2 : Mme Sarah Vaessen (4/5 temps) + Mme Lauralie My (1/5 temps)

P1-2 : Mr Thomas Lurquin

P3 : Mme Caroline Nelissen (en congé de maternité et remplacée par Mme Imane Doukmani)

P4 : Mme Eliane Marcon

P5-6 : Mme Aurore de Haas

P5-6 : Mme Marie (en congé de maternité et remplacée par Mme Kelly Koster)

P5-6 : Mme Lise

Quelques précisions :

Mme Véronique Riguelle est désignée pour 10 heures pour l'accompagnement personnalisé en P1-P2.

Mme Athina Harissis est titulaire du cours d'éducation physique pour 18 heures.

Mr Benjamin Ponte est désigné pour 1 heure en éducation physique.

Les élèves de P1-2-3-4 auront 2 heures d'éducation physique. Ceux de P5-6 en auront 3.

Mmes Clarisse Robert et Virginie Vanwarbeck seront titulaires des cours de langues ; Mmes Belinda Bruni et Virginie Clinet du cours de CPC.

En primaire, comme en maternelle, la composition des classes et la répartition des différents élèves est le fruit d'une longue réflexion. Afin de maintenir l'équilibre que nous avons recherché, les « glissements » d'élèves d'une classe à l'autre ne pourront avoir lieu.

C) Réunion de parents de début d'année.

Une réunion de parents aura lieu afin de vous faire part des différents projets de l'année, de l'organisation et vous permettre de rencontrer l'enseignant. Ce dernier expliquera en effet la méthode, les attentes et compétences visées. Le calendrier de ces réunions vous sera transmis dans le courant de la semaine.

D) Horaires.

- Garderies : dès 7 heures et jusqu'à 18 heures précises.
- Cours : de 8h25 (en maternelle, accueil jusqu'à 9h) à 12h10 et de 13h35 à 15h25.

E) Entrées et sorties.

Ecole maternelle :

Le matin (entre 7h et 9h) :

Merci de ne pas entrer dans la classe mais de déposer votre enfant à l'enseignante ou à l'auxiliaire d'éducation qui l'accueillera à la porte de son local.

Cela vous permettra d'échanger avec l'institutrice.

Entre 15h20 et 15h30 :

Tout comme l'an passé, les enfants vous attendront dans leur classe.

Après 15h30 :

Selon la météo, deux organisations sont possibles :

- *Garderies à l'extérieur* : vous vous présentez à la barrière située rue de Bourgogne et une auxiliaire y conduira votre enfant.
- *Garderies à l'intérieur* : vous sonnez à la barrière située rue de Bourgogne. Une auxiliaire préparera les effets de votre petit le temps que vous arriviez au local de garderie.

Ecole primaire :

Nous vous demandons de ne pas entrer au sein de l'école (sauf cas exceptionnel). D'avance, nous vous remercions.

Garderies du matin (entre 7h00 et 8h10) : la garderie a lieu dans le réfectoire. Les enfants peuvent y accéder par les escaliers situés sur le Boulevard Kleyer ou via la porte d'entrée de la rue de l'Observatoire (sur le parlophone, appuyer sur « garderies-classes »).

Arrivées entre 8h15 et 8h25 : Les enfants se rendront seuls sur la cour via les escaliers situés sur le Boulevard Kleyer ou la barrière de l'Avenue de l'Observatoire. Un enseignant les accueillera à ces deux endroits. Nous vous demandons, sauf cas exceptionnel, de ne pas entrer dans la cour.

Sorties des classes de 15h20 à 15h30 : les enseignants amèneront, aux endroits suivants, les enfants qui ne restent pas à la garderie.

- **Classes de Mr Thomas, Mme Vaessen, Mme Martin et Mme Caroline :** sortie par la barrière du Boulevard Kleyer.
- **Classes de Mme de Haas et Mme Eliane :** sortie par la porte du Boulevard Kleyer.
- **Classes de Mme Lise et Mme Marie :** sortie par la porte de la rue de l'Observatoire.

⚠⚠ Les aînés sont bien entendu autorisés à emprunter la même sortie que leur(s) petit(s) frère(s) ou de leur(s) petite(s) sœur(s). De même, les enfants qui rentrent seuls chez eux, sortiront par la sortie la plus proche de leur domicile.

Entre 15h30 et 16h15 : garderies sur la cour : les parents accèdent à la cour et reprennent leur enfant après avoir averti une des auxiliaires.

Après 16h15 : garderies à l'intérieur : vous sonnez à la porte du Boulevard Kleyer, une auxiliaire vous ouvrira et vous pourrez aller chercher votre enfant dans la classe.

F) Obligation scolaire.

Depuis la rentrée 2020, les élèves qui fréquentent la troisième maternelle sont en obligation scolaire. Cela signifie que les absences devront être justifiées soit par un document complété par les parents (voir modèle que l'enseignant vous remettra), soit par un médecin, soit par une autorité. Le nombre d'absences est également limité. Un document informatif sera remis aux parents des élèves concernés.

Je me permets également de vous rappeler qu'il en est de même en primaire.
Le document à compléter en cas d'absence vous a été fourni. Il est également téléchargeable sur notre site.

G) Pour rester à la page (site internet).

Je vous rappelle qu'il est primordial de vous inscrire à notre newsletter via le site internet de l'école www.ecoledecointe.be.

Il vous suffit de compléter vos données après avoir cliqué sur l'onglet « newsletter » puis **d'ajouter l'adresse « mailing@ecoledecointe.be » à vos contacts (dans votre messagerie électronique)**.

Cela vous permettra de ne manquer aucune information.

Le code pour accéder aux photos et aux documents protégés est : Parentsenfantscointe.

IMPORTANT: **SI VOUS DEVEZ ENVOYER UN MAIL À L'ECOLE, pensez à utiliser UNIQUEMENT l'adresse efc.cointe@ecl.be. Lorsque vous répondez à une newsletter (envoyée par le site qui gère l'envoi de la newsletter), ceux-ci NE ME PARVIENNENT PAS.**

H) Temps de midi.

1) Repas « tartines » :

Suite à plusieurs remarques de l'AFSCA, nous ne pouvons malheureusement plus réchauffer les repas de vos enfants au *micro-ondes*. Si vous souhaitez que votre enfant mange un repas que vous lui avez préparé, merci de prévoir un *contenant isotherme*.

2) Repas chauds : Voir mail envoyé mardi 19 août et courrier distribué ce lundi.

Les commandes de repas chauds doivent être passées via l'application Appschool.

- Si ce n'est pas encore fait, merci de compléter le tableau reçu **le plus rapidement possible** et de le remettre à l'enseignant de votre enfant ou de l'envoyer, par mail, à ma secrétaire : sdrazan@ecl.be.
- Si votre enfant est malade, vous devez décommander le repas via l'application (le repas du premier jour d'absence est malheureusement perdu).
- Nous sommes occupées à donner les accès à la plateforme. Nous reviendrons vers vous dès que ce sera fait.

I) Calendrier de l'année.

Il vous sera distribué prochainement. Nous réfléchissons à l'organisation des diverses rencontres, réunions et manifestations.

Veuillez déjà noter dans vos agendas la date de deux journées pédagogiques (une garderie sera organisée à l'école maternelle) :

- Lundi 1 juin 2026
- Mardi 2 juin 2026

J) Activités extra-scolaires organisées à l'école.

Deux asbl organisent des ateliers au sein de l'école:

- asbl Pari (https://pariasbl.org/) (onglet ateliers) : ateliers artistiques

- asbl Speech Splash (https://www.speech-splash.be/ecolecointe) : cours d'anglais

Les informations se trouvent sur leur site et sont également accessibles via les liens ci-dessus.

K) Association des parents de l'école.

Depuis plusieurs années, l'association de parents se révèle très active. Elle organise différentes activités durant l'année scolaire. Les bénéfices récoltés servent bien entendu à améliorer le quotidien des enfants (achat de matériel, de jeux, aides diverses, ...). N'hésitez pas à vous renseigner si vous souhaitez vous joindre à eux, vous y rencontrerez une équipe chaleureuse, réellement motivée et très sympathique. Voici l'adresse électronique : apeccointe@gmail.com.

L'équipe de l'Apecc vous donne rdv le vendredi 12 septembre à partir de 15h30 (cour de l'école primaire) pour un apéro de rentrée.

L) Classes de dépaysement.

Les élèves de P1-2 devraient partir en classes de ferme du 20 au 22 avril 2026.

Les courriers concernant ce voyage vous parviendront dans le courant du mois de septembre.

M) Projets.

- Poursuite du projet « Les petits ambassadeurs du livre » (élèves de Mme Lise, Mme Marie, Mme de Haas et de l'école maternelle).
- Toutes les classes de l'école maternelle ainsi que de l'école primaire profiteront de notre splendide bibliothèque.

Je termine ce courrier en souhaitant une excellente année à tous nos élèves et à leurs enseignants.

Je reste, bien entendu à votre disposition pour d'autres renseignements.

La Directrice

Sabine Breugelmans